RCS : GRENOBLE
Code greffe : 3801

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de GRENOBLE atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2005 B 01084
Numéro SIREN : 483 288 601
Nom ou dénomination : ABCYSS

Ce dépôt a été enregistré le 22/10/2021 sous le numéro de dépôt B2021/018325

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code Général des Impôts)

1 **BILAN - ACTIF**

DGFiP N° 2050 2021

Désignation de l'entreprise : SAS ABCYSS — Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois* : 12

Adresse de l'entreprise : 4 RUE DE L'INDUSTRIE 38420 DOMENE — Durée de l'exercice précédent* : 12

Numéro SIRET* : 4 8 3 2 8 8 6 0 1 0 0 0 4 8 — Néant ☐ *

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

			Brut 1	Amortissements, provisions 2	Exercice N clos le, 31122020 Net 3	N-1 31122019 Net 4
	Capital souscrit non appelé (I)	AA				
ACTIF IMMOBILISÉ* — IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement *	AB		AC		
	Frais de développement *	CX		CQ		
	Concessions, brevets et droits similaires	AF	3 250	AG 3 250		
	Fonds commercial (1)	AH		AI		
	Autres immobilisations incorporelles	AJ	2 062	AK 2 062		
	Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL		AM		
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terrains	AN		AO		
	Constructions	AP	11 067	AQ 3 461	7 606	8 758
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR	188 253	AS 156 577	31 676	14 903
	Autres immobilisations corporelles	AT	158 583	AU 137 514	21 069	32 423
	Immobilisations en cours	AV		AW		
	Avances et acomptes	AX		AY		
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES (2)	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS		CT		
	Autres participations	CU	24 286	CV	24 286	23 998
	Créances rattachées à des participations	BB		BC		
	Autres titres immobilisés	BD	15	BE	15	15
	Prêts	BF		BG		
	Autres immobilisations financières*	BH	1 321	BI	1 321	1 321
	TOTAL (II)	BJ	388 836	BK 302 863	85 973	81 418
ACTIF CIRCULANT — STOCKS*	Matières premières, approvisionnements	BL		BM		
	En cours de production de biens	BN		BO		
	En cours de production de services	BP		BQ		
	Produits intermédiaires et finis	BR		BS		
	Marchandises	BT		BU		
	Avances et acomptes versés sur commandes	BV		BW		
CRÉANCES	Clients et comptes rattachés (3)*	BX	986 752	BY	986 752	629 150
	Autres créances (3)	BZ	33 781	CA	33 781	47 084
	Capital souscrit et appelé, non versé	CB		CC		
DIVERS	Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :)	CD	168 252	CE	168 252	165 722
	Disponibilités	CF	200 501	CG	200 501	320 733
Comptes de régularisation	Charges constatées d'avance (3)*	CH	22 122	CI	22 122	2 768
	TOTAL (III)	CJ	1 411 409	CK	1 411 409	1 165 457
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	CW				
	Primes de remboursement des obligations (V)	CM				
	Ecarts de conversion actif* (VI)	CN				
	TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)	CO	1 800 245	1A 302 863	1 497 381	1 246 876

Renvois : (1) Dont droit au bail — (2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes : CP 1 321 — (3) Part à plus d'un an : CR

Clause de réserve de propriété :* — Immobilisations : — Stocks : — Créances :

Pour COPIE Certifiée Conforme

* Des informations concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Cegid Quadra

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des Impôts)

2

BILAN - PASSIF avant répartition

Désignation de l'entreprise : SAS ABCYSS — Néant ☐ *

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

			Exercice N	Exercice N-1
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé : 50 000)	DA	50 000	50 000
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	DB		
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence EK)	DC		
	Réserve légale (3)	DD	5 000	5 000
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE		
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours B1)	DF		
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* EJ)	DG	646 430	607 939
	Report à nouveau	DH		
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	246 150	188 491
	Subventions d'investissement	DJ		
	Provisions réglementées *	DK		
	TOTAL (I)	DL	947 579	851 430
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM		
	Avances conditionnées	DN		
	TOTAL (II)	DO		
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP		
	Provisions pour charges	DQ		
	TOTAL (III)	DR		
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS		
	Autres emprunts obligataires	DT		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU	6 739	7 475
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI)	DV	43 008	344
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	172 497	108 127
	Dettes fiscales et sociales	DY	312 681	270 493
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ		
	Autres dettes	EA	14 877	9 006
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)	EB		
	TOTAL (IV)	EC	549 802	395 446
	Ecarts de conversion passif * **(V)**	ED		
	TOTAL GÉNÉRAL (I à V)	EE	1 497 381	1 246 876

Pour COPIE Certifiée Conforme

RENVOIS				
(1)	Ecart de réévaluation incorporé au capital	1B		
(2)	Dont — Réserve spéciale de réévaluation (1959)	1C		
	Dont — Ecart de réévaluation libre	1D		
	Dont — Réserve de réévaluation (1976)	1E		
(3)	Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	EF		
(4)	Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	549 053	392 601
(5)	Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

ABCYSS
Société par actions simplifiée
au capital de 50 000 euros
Siège social : 4 rue de l'industrie, 38420 DOMENE
483 288 601 RCS GRENOBLE

DÉCISIONS DE L'ASSOCIÉE UNIQUE
DU 30 juin 2021

DÉCISION D'AFFECTATION DU RÉSULTAT
de l'exercice clos le 31 décembre 2020

Bénéfice de l'exercice	246 149,59 euros
A titre de dividendes Soit 166,67 euros par action	150 000,00 euros
Le solde	96 149,59 euros

En totalité au compte "autres réserves" qui s'élève ainsi à 742 579,36 euros.

Le dividende sera mis en paiement au siège social courant juillet 2021.

Il est précisé que le montant des revenus distribués au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2020 non éligibles à l'abattement de 40 % prévu à l'article 158, 3-2° du Code général des impôts s'élève à 150 000 euros, soit la totalité des dividendes mis en distribution.

Conformément à la loi, l'associée unique prend acte que les dividendes distribués au titre des trois exercices précédents ont été les suivants :

Exercice clos le 31 décembre 2017 :

50 000 euros, soit 55,56 euros par titre.
dividendes éligibles à l'abattement de 40 % : 50 000 euros

Exercice clos le 31 décembre 2018 :

76 500 euros, soit 85 euros par titre
dividendes éligibles à l'abattement de 40 % : 76 500 euros

Exercice clos le 31 décembre 2019 :

150 000 euros, soit 166,67 euros par titre
dividendes non éligibles à l'abattement de 40 % : 150 000 euros

Certifié conforme
Le Président

